

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 4.3 de l'ordre du jour

CX/MAS 24/43/6
Avril 2024

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES MÉTHODES D'ANALYSE ET D'ÉCHANTILLONNAGE

Quarante-troisième session

Budapest (Hongrie)

13 – 18 mai 2024

EXAMEN DES MÉTHODES D'ANALYSE FIGURANT DANS LA NORME CXS 234

ENSEMBLE DES MÉTHODES EXPLOITABLES POUR LES JUS DE FRUITS

(Rédigé par l'Allemagne)

INTRODUCTION

1. Lors de sa quarante-deuxième session (2023) le Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS) a décidé d'entamer l'examen de l'ensemble des méthodes exploitables pour les jus de fruits et de constituer un groupe de travail électronique, présidé par l'Allemagne, afin de procéder à cet examen et de préparer des propositions pour examen par la quarante-troisième session du CCMAS en 2024.¹
2. Le Comité, à sa quarante-deuxième session a rappelé que l'examen des méthodes figurant dans la norme *Méthodes d'analyse et d'échantillonnage recommandées* (CXS 234) consistait à supprimer les incohérences, à apporter des modifications d'ordre rédactionnel, à vérifier si les méthodes étaient toujours adaptées à l'objectif visé et à revoir le typage. Afin de faciliter le travail, les nouvelles méthodes ne devraient pas être examinées par le groupe de travail électronique, à moins qu'elles ne soient directement liées à la recherche de méthodes de remplacement pour celles qui ne sont plus adaptées à leur objectif.
3. Le Comité a rappelé aux membres et aux observateurs:
 - qu'ils pouvaient présenter de nouvelles méthodes pour les dispositions dans les normes aux comités de produits actifs pour examen et soumission au CCMAS dans le cadre du processus de confirmation; ou
 - que dans l'hypothèse où le comité était ajourné sine die, les nouvelles méthodes pouvaient être soumises directement au Comité pour examen par le groupe de travail en présentiel chargé de la confirmation des méthodes.

LES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL ÉLECTRONIQUE

4. Lors de la préparation des travaux du groupe de travail électronique, son président a élaboré des documents de travail sur la base des étapes suivantes:
 - Répertorier les méthodes pour les jus de fruits à partir de la norme CXS 234.
 - Entamer l'acquisition des normes EN répertoriées dans la norme CXS 234, en vérifiant si elles sont toujours adaptées à l'objectif visé.
 - Se préparer la diffusion de l'information.
5. La norme CEN/TC 174 – jus de fruits et de légumes – méthodes d'analyse responsable des méthodes EN énumérées (30 au total) dans la norme CXS 234 n'est pas actif.
6. Aucun autre Comité technique (TC) du Comité européen de normalisation (CEN) n'a pu reprendre les travaux sur les normes EN pour les jus et les nectars de fruits. Par conséquent, en novembre 2023, le CEN a voté la dissolution / l'inactivation de ces méthodes. Les méthodes et les informations concernant ces méthodes ne sont donc plus disponibles. Pour les 30 dispositions concernées, seules les méthodes de la Fédération internationale des producteurs de jus de fruits (FIJU) restent disponibles.

¹ REP23/MAS paragraphe 66(ii)(b).

7. Le moment choisi par le Comité pour constituer ce groupe de travail n'était pas opportun, par conséquent il ne s'est pas réuni et aucun autre résultat ne peut être présenté.

RECOMMANDATION AU COMITÉ

8. Le Comité est invité à envisager:

- a. de reconstituer le groupe de travail électronique sur l'ensemble des méthodes exploitables pour les jus de fruits;
- b. de redémarrer les travaux sur cet ensemble de méthodes exploitables sans les méthodes CEN pour examen par la quarante-quatrième session du Comité;
- c. de décider si les travaux sur cet ensemble des méthodes exploitables pour les jus de fruits doivent être entamés avec les méthodes restantes ou si une approche basée sur les critères de performance d'une méthode doit être privilégiée.
- d. Si le Comité décide de poursuivre les travaux avec les méthodes restantes, le groupe de travail électronique a besoin de membres ayant accès aux méthodes de la Fédération internationale des producteurs de jus de fruits (FIJU) (*Union internationale de fruits - IFUMA/IFU*) afin de pouvoir vérifier les méthodes et la description.